

Ecole maternelle Roger Vivier
1 Avenue Charles De Gaulle
91630 Marolles en Hurepoix
Tel : 01 69 14 83 51

PROCES VERBAL du premier Conseil d'Ecole Du lundi 18 octobre 2021

CONSEIL D'ECOLE réalisé en présentiel dans la classe de Madame FERRE (classe 2)

Représentants de La Mairie : Mme LETESSIER (Maire Adjointe Enfance et Education) et M JOUBERT (Maire)

Equipe enseignante : Mme DEVESA, Mme FERRE, Mme BERTOÏA et Mme HAMPARZOUMIAN

Représentante des ATSEM : Mme IMBERTI

Représentantes des Parents d'élèves : Mme GUERIN, Mme WIKTOR Mme BETIS, Mme RIEUX, Mme NOTTEGHEM, Mme COUDERC et Mme BARREZ

Absents excusés:

Mme MARCHAND (enseignante)

Mme MELA (parent d'élève suppléant)

Vie de l'école

1- Présentation de l'équipe éducative : l'équipe enseignante et les ATSEM, présentation des parents élus, représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

- 5 enseignantes :

Mme Sylvie FERRE, Mme Catherine BERTOÏA, Mme Audrey HAMPARZOUMIAN, Mme Lisa MARCHAND, décharge de direction le mardi et Mme Cheyenne DEVESA (enseignante et directrice)

- Les 5 ATSEM : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (personnel communal) 3 ATSEM à temps plein sur le temps scolaire et 2 ATSEM à mi-temps !

Répartition des ATSEM :

Mme Isabelle LOGRE rattachée à la classe de PS (de Mme DEVESA et Mme MARCHAND)

Mme Mireille IMBERTI rattachée à la classe des GS (de Mme BERTOÏA).

Mme Axelle GUYOT rattachée à la classe des PS/MS (de Mme FERRE), le matin.

Mme Albane JAGOREL rattachée à la classe des MS/GS (de Mme HAMPARZOUMIAN)

Mme Malika LEHLOU rattachée à la classe des PS/MS (de Mme FERRE), l'après-midi.

Mme Kadidiatou DIAGOURAGA GASSAMA agent communal depuis l'année dernière (COVID), aide aux tâches ménagères pendant les heures d'écoles.

2- Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

2020 – 2021

Nombre d'inscrits : 200

Nombre de votant : 106 (exprimés 99 + blancs ou nuls 7)

Soit **53%** de votants

Vote uniquement par correspondance

2021 - 2022

Une seule liste de candidatures

Les 8 membres sur la liste du GPIM (Groupement des Parents Indépendants de Marolles) ont donc été élus (4 titulaires + 4 suppléants).

Nombre d'inscrits : 188

Nombre de votant : 109 (94 exprimés + 15 blancs ou nuls)

Soit **57.98%** de votants. (+ 4.98% par rapport à l'an passé)

Les représentants des parents d'élèves élus le 8 octobre 2021 pour cette année scolaire 2021-2022 sont :

Mme GUERIN, Mme WIKTOR, Mme BETIS et Mme RIEUX pour les titulaires et, **Mme NOTTEGHEM, Mme MELA, Mme COUDERC et Mme BARREZ** pour les suppléants.

- Un trombinoscope des parents élus est affiché à l'extérieur de l'école (panneau d'affichage) sur lequel sont indiquées leurs coordonnées.

3- Bilan de la rentrée, effectifs des classes et répartition des élèves

3-1- Bilan de la rentrée

- Pour les élèves

La rentrée s'est bien déroulée pour l'ensemble des élèves, MS, GS et PS, avec peu de pleurs sur la durée de la part des PS, malgré les temps d'adaptation de juin qui n'ont pas pu avoir lieu. De nombreux parents ont eu du mal à quitter la classe en PS. Ce qui a augmenté les pleurs au moment de leur départ.

- Pour l'équipe éducative

Equipe de 11 personnes dont 2 nouvelles enseignantes et 1 nouvelle ATSEM.

Rentrée plus difficile cette année, du fait des 4 classes et des contraintes liées au protocole sanitaire de la rentrée 2021 qui obligent encore une fois à modifier les organisations :

- Horaires récréations : par groupe de 2 classes dans les deux cours (avec un léger

décalage au sein de chaque groupe afin de pouvoir effectuer le passage dans la salle d'eau – toilettes/lavage des mains)

- Passage en salle de jeux pour le créneau motricité de 3 classes le matin et une classe l'après-midi
- Passage aux toilettes / salle d'eau récurrents et longs ...
- Partage des locaux plus important : partage et utilisation de la salle de jeu en permanence
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique : structure d'escalade retirée, en juin 2019 + Parcours d'EPS du jeudi : difficulté d'installation (sur le temps scolaire)
- Partage des locaux et utilisations du matériel en commun (école/périscolaire)
- Démarrage en septembre 2021 à 24/26 par classe.

- **Rappel : Depuis la rentrée septembre 2019 : l'école maternelle est obligatoire**

- Plan Vigipirate « Urgence ATTENTAT »
Un registre des entrées est à renseigner

- la chasse à l'absentéisme / une justification toujours par écrit de toute absence est exigée

- le classeur des retards est à émarger par les parents en retard / passage obligatoire par le bureau de la directrice

3-2- Effectifs

- Total des effectifs au 18 octobre 2021 :
99 élèves répartis en 4 classes :
PS (Classe de Mme DEVESA et Mme MARCHAND): 24
PS/MS (Classe de Mme FERRE) : 6 (PS) + 19 (MS) = 25
MS/GS (Classe de Mme HAMPARZOUMIAN) : 8 (MS) + 16 (GS) = 24
GS (Classe de Mme BERTOIA) : 26
- Moyenne de 25 / classe.

4- Projet d'école / Projets de l'année 2021-2022

4-1 – Reconduction du Projet d'école

- Un Réajustement et une nouvelle rédaction seront effectués chaque année.

4 pôles

- PÔLE AMBITION POUR TOUS ET EXCELLENCE
Une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun
- PÔLE BIEN-ÊTRE POUR TOUS : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative
Une école qui offre un cadre serein, accueillant épanouissant pour vivre et apprendre ensemble
- PÔLE CULTURE ET CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique

- PÔLE ÉQUITÉ ET INCLUSION POUR TOUS ET POUR CHACUN

Une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant

4-2 - Projets et activités particulières de l'année

Liés complètement à ce nouveau projet d'école et ses pôles / axes majeurs !

- **ARTS ET SCIENCES**

- Semaine du goût

Une semaine du goût a été banalisée du lundi 11 octobre au vendredi 15 octobre 2021 sur le thème des quatre saveurs (sucré, salé, amer, acide) en lien avec le menu proposé par la cantine.

- En partenariat avec l'auteur-illustrateur jeunesse et sculpteur Alexis FERRIER

7 jours d'atelier : 2 jours de construction de l'histoire + 3 jours de dictées de dessin + 2 jours de travail sur la couleur

7 jours / 7 interventions pour chaque classe

Coût : 3013 euros

- Les parents d'élèves ont rappelé l'idée d'un projet « Décore ta récré » qui pourrait être mis en place avec Alexis Ferrier.

- Visite du salon d'art proposée par la mairie de Marolles dans la salle des fêtes.

Les élèves et enseignantes qui ont pu y aller ont été enchantés ! Il est à noter que pour l'année prochaine l'équipe enseignante souhaiterait que l'ensemble des classes puissent y aller car il s'agit d'une sortie de proximité accessible dès la PS.

- **NOËL**

- Spectacle de Noël

Spectacle uniquement pour l'école : spectacle proposé par le CCDM : Centre de Création et de Diffusion Musicales intitulé « *Les contes de mille notes* »

Représentation **le lundi 29 novembre 2021**, le matin.

Entièrement financé par la mairie /budget NOËL

- Goûter de Noël : vendredi 17 décembre 2021

- Semaine banalisée Noël : du 13 au 17 décembre 2021

- **Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :**

- USEP : Pas d'adhésion cette année

- Parcours vélo : plusieurs semaines seront banalisées dans l'année.

La première semaine aura lieu avant les vacances de fin d'année si la météo le permet.

5- Organisation du temps scolaire / Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

- APC : Même organisation que les années précédentes : prise en charge des élèves pour les APC les lundis et mardis de 11h15 à 11h55 ; soit 40 minutes axées sur les objectifs du grand domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ».
- Passage en APC sur l'année de tous les élèves de l'école.
C'est un temps privilégié avec seulement 4 élèves pour travailler le langage.

Les GS passeront en priorité sur les créneaux d'APC pour réaliser les évaluations d'entrée au CP.

6- Règlement intérieur 2021-2022 : modifications et vote

- Modifications proposées : Ajouts en 2021 - 2022

Une ligne sera ajoutée concernant le vote par correspondance.

« Conformément au décret n° 2019-838 du 19 août 2019 portant diverses mesures de simplification pour le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse complété par un arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985 relatif au conseil d'école, le vote à l'urne devient facultatif. Les élections des représentants des parents d'élèves ont lieu exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.»

Modification des horaires de l'école.

« La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement réparties comme suit :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- matin : début des cours : 8h15

- matin : fin des cours : 11h15

- après-midi : début des cours : 13h30

- après-midi : fin des cours : 16h30 »

- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR : **Le règlement est adopté à l'unanimité.**

7- Plan Particulier de mise en Sûreté (PPMS) et exercices de sécurité

- Les exercices de sécurité : exercice PPMS :
➔ Trois exercices obligatoires dans l'année
Exercice PPMS N°1 : intrusion attentat : sera mené le 19/10/2021.
Exercice PPMS N°2 : Confinement : à mener avant les vacances de printemps
Exercice N°3 : Intrusion attentat : à mener en juin

- Les exercices de sécurité incendie
- ➔ Trois exercices obligatoires dans l'année
 - Exercice incendie N°1 : mené le 18 octobre 2021
 - Exercice incendie N°2 : à mener avant les vacances de printemps
 - Exercice incendie N°3 : à mener avant les vacances d'été

8- Comptes 2020-2021 de la coopérative et prévisionnel pour 2021-2022

8-1- Bilan des comptes 2020-2021

Le solde de 2020 - 2021 était au 30 juin 2020 de 2579,18 €.

Après avoir déduit le paiement de la cotisation à l'OCCE de l'école et encaissé les dons des familles+ GPIM (vente des sacs), le SOLDE est actuellement de 4837,78 €.

8-2 -Prévisionnel 2021-2022

Il reste également à venir, le bénéfice des ventes de photographies (après avoir reversé leur achat au photographe),

Il est prévu d'utiliser cette somme pour :

- financer notre sortie de fin d'année au Château de Breteuil (13,50€ par élève) + complément car
- financer une partie de notre projet avec Alexis FERRIER
- ainsi que pour financer le matériel pour les différents projets de classe.
- Si le budget le permet, organiser la venue d'un spectacle à l'école.

9- Partenariat

• Alexis FERRIER

Le projet « les élèves auteurs-illustrateurs » prévu cette année avec l'artiste accompagnera les élèves vers la création d'une histoire puis vers la réalisation de ses illustrations.

Le financement de la mairie sera voté le 25 novembre lors du Conseil municipal.

• Médiathèque/bibliothèque

- Prêt de livres au sein de l'école pour les élèves de PS (avec l'aide d'Isabelle, leur Atsem et Bernadette Joussaume, ATSEM retraitée pour les PS de Mme FERRE)
- Pour les MS et les GS : lecture d'une histoire par Christophe Lemaître (le responsable de médiathèque) et emprunt de livres à la médiathèque de Marolles-en-Hurepoix toutes les 6 semaines puis échange de livres dans les classes chaque semaine.

• Salon du livre de Saint-Germain-lès-Arpajon

Les quatre classes sont inscrites pour accueillir un artiste en classe. La classe de Catherine BERTOIA est également inscrite pour la visite du salon.

10- Actions envisagées par les parents d'élèves

Les actions menées sur 2020-2021 ont permis aux parents élus du GPIM de remettre un don de :

- 300 € grâce à la vente des sacs personnalisés.

➔ L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement les parents élus pour leur investissement et leur participation à la vie de l'école !

➔ Proposition des parents élus du GPIM :

- Poursuite de la vente d'un objet personnalisé
- Organisation de la fête des écoles en fin d'année
- Partenariat avec les pompiers
- Sensibilisation au harcèlement scolaire (Brigade dépendant du commissariat d'Evry)
- Tracés de parcours et de jeux dans les cours de récréation. Projet « Dessine-moi ta récré ». (D'autres jeux seront proposés dans la cour au retour des vacances d'automne)
- Festival du livre, association qui prête des ouvrages.
- Soirée contes

➔ En fonction de la faisabilité (COVID / PLAN URGENCE ATTENTAT)

Point Mairie

11- Les différents travaux et aménagements réalisés et à prévoir dans l'école

- **Partage des locaux / Salle de motricité, salle de jeux avec le périscolaire**

Le partage des locaux et plus particulièrement de la salle de motricité est très compliqué. Nous n'avons pas pu proposer de réaliser le Conseil d'Ecole au sein de cette salle comme cela était prévu initialement. Ce partage ne permet pas l'installation de parcours d'EPS par les enseignantes avant l'arrivée des enfants ; l'aménagement quotidien de la salle pour l'accueil périscolaire empiète sur le temps scolaire...

Monsieur le Maire nous confirme qu'il n'y aura pas de projet de construction car le nombre d'élèves dans l'école tend à diminuer.

- **Proposition de location d'un Algeco.**

Monsieur le Maire a pris note de cette remarque.

- **Proposition de la mairie : le COSEC**

L'école dispose actuellement d'un seul créneau le lundi après-midi pour le DOJO. Il n'est pas évident de s'y rendre car les enfants doivent être habillés selon les règles du DOJO (pas de fermeture, de boutons ...). Et ce déplacement occasionnerait une grande perte de temps.

- **Les différents travaux et aménagements réalisés**

Changement des tapis (hall d'entrée et toilettes)

Installation de détecteurs de CO2

- **Les différents travaux et aménagements en cours de réalisation, à venir**

Changement du tapis de la salle de motricité

Ravalement de la façade de l'école

- **Les différents travaux et aménagements à prévoir**

Réaménagement de la salle d'eau :

- supprimer les urinoirs et y installer à la place des bacs pour se laver les mains ou plus de petits toilettes

→ L'installation est prévue, Madame Boulenger maire adjointe avait déjà étudié ce projet avec Madame Guillermo. Il serait question de remplacer les quatre urinoirs par des lavabos.

- **Installation de vidéoprojecteurs dans trois classes**

Une demande pour réquisitionner le budget investissement a été envoyée le 5 octobre 2021 au maire pour permettre l'installation simultanée des trois vidéoprojecteurs.

- Il avait été question d'installer des volets roulants dans les classes. Or si les volets sont installés, il n'y aura plus de store. L'équipe enseignante se regroupera pour statuer sur l'installation ou non des volets.

- **Les changements d'horaires de l'école**

→ A noter que lorsqu'une enseignante sera absente, l'Inspection ne peut pas être prévenue plus tôt. Les remplaçants sont prévenus entre 8h20 et 8h30 puis selon leur école de rattachement, ils arrivent plus au moins rapidement. Ils ne seront pas présents avant 9h

ce qui veut dire qu'une classe n'aura pas d'enseignant pendant presque une heure si on compte les 10 minutes d'arrivée.

→Plusieurs retours de parents mécontents. En effet, les élèves seront levés plus tôt mais ne seront pas pour autant récupérés plus tôt par les parents. Il est question d'effectuer un bilan concernant les 15 minutes supplémentaires à la pause méridienne en fin d'année scolaire.

Les parents d'élèves envisagent de faire un sondage en fin d'année auprès des familles.

12- Questions des parents élus à la Mairie / à l'école

- **Structure d'accueil supplémentaire : quelle solution pour les années à venir : préau couvert, préfabriqué ... ? Algéco ?**
- ➔ Les réponses ont été apportées ci-dessus ou sont dans l'attente d'un retour de Monsieur Le Maire en ce qui concerne notamment la possibilité d'une structure supplémentaire.

La séance est levée à 20h30.

Le prochain Conseil d'Ecole est fixé le lundi 14/03/2022.

Le dernier Conseil d'Ecole est fixé le mardi 07/06/2022.

Mme DEVESA Cheyenne

Directrice de l'école